

## EXPORTATIONS FRUITIÈRES PORTUGAISES

du 3<sup>e</sup> trimestre 1948 (en kg.) (1)

	du Portugal	de l'Ile Madère	de l'Ile St-Michel	TOTAL
Fruits verts :				
Ananas .....	3.045	4.692	97.914 (2)	105.651
Bananes .....	7.383	36.805	2.440	46.628
Oranges .....	15.743	2.200	2.455	20.398
Limes .....	3.541	287	60	3.888
Tangerines ...	865	—	80	945
Pomelos .....	143	10	—	153
Avocats .....	—	170	—	170
Conserves :				
Ananas .....	28.290	—	—	28.290

(2) dont 64.750 sur la Belgique, 1.546 sur les États-Unis, 293 sur la France, 1.428 sur la Hollande et 28.121 sur la Suisse.

(1) d'après Junta Nacional das Frutas 3<sup>e</sup> trimestre 1948.

## IMPORTATIONS BANANIÈRES

DU PORT DE DIEPPE EN 1948

(en tonnes)

1 <sup>er</sup> trimestre		2 <sup>e</sup> trimestre		3 <sup>e</sup> trimestre		4 <sup>e</sup> trimestre	
Janvier .	7.263	Avril... 4.104		Juillet .	7.120	Octobre.	8.665
Février .	4.833	Mai ... 6.939		Août ..	7.154	Novemb.	7.570
Mars ..	7.360	Juin ... 6.006		Septem.	6.808	Décemb.	9.077
	19.726		17.049		21.082		25.312

C'est-à-dire pour l'année 83.169 tonnes.

D'autre part, pour les cinq dernières années les tonnages globaux étaient respectivement les suivants :

1938 = 54.296 t                      1946 = 26.111 t

1939 = 54.107 t                      1947 = 68.496 t

1948 = 83.169 t.

L'année record était 1932 avec 82.191 tonnes.

(Chambre de Commerce).

PRÉVISIONS SUR LA PRODUCTION DES AGRUMES EN SICILE  
ET EN CALABRE POUR LA CAMPAGNE 1948-49 (1)

L'enquête faite auprès des différents stades de l'agrumiculture a permis d'élaborer les prévisions relatives à la production en Sicile et en Calabre pour la campagne 1948-49.

Les résultats obtenus reflètent toutes les données des divers centres économiques des deux régions. Ils sont exprimés en chiffres numériques et en pourcentages. De tels résultats nous indiquent que dans le centre de production de citrons d'Isola où les conditions climatiques n'interviennent pas, on obtiendra une récolte inférieure de 18 % environ à celle de la précédente campagne, avec un minimum de 12 % et un maximum de 24 %, compte tenu des nouvelles plantations de citrons qui dans certaines zones sont importantes. Elle atteindra dans son ensemble 15 à 20 % des estimations.

Pour la dite région les minima seront obtenus dans les zones du littoral oriental de la Province de Messine où les nouvelles plantations ont été plus nombreuses et le maximum dans la Province de Reggio de Calabre sur la Côte septentrionale.

Pour les oranges et les mandarines les perspectives minima seront constatées respectivement dans la Province de Reggio avec 14 % et 10 % dans le Cosentin ; les maxima dans la région de Cosenza avec 20 % et dans le Catanzaro avec 16 et 18 %.

Pour les citronniers, le pourcentage maximum sera obtenu dans la Province de Senza, centre spécialisé dans cette production.

Pour la bergamote qui représente une des plus importantes productions du Reggino, la récolte prévue sera inférieure (40.000 t contre 45.000 t pour la campagne 1947-48).

Dans l'ensemble on peut escompter que dans l'année 1948-49 la Sicile et la Calabre produiront environ 716.500 t d'agrumes, se décomposant comme suit :

Citrons .....	230.000 t
Oranges .....	395.000 —
Mandarines.....	63.500 —
Cédrats.....	1.300 —
Bergamotes .....	21.500 —
Autres agrumes .....	5.000 —

Quant aux huiles essentielles (en évaluant approximativement la production 1948-49) 700 t environ seront produites, soit :

**Sicile :** 542 t., dont 1.200.000 livres environ de citrons et 370.000 livres d'oranges et mandarines.

**Calabre :** Bergamote 143 t, oranges douces 8 t, oranges amères 3 t, mandarines et citrons respectivement 2 tonnes.

Les prévisions pour les essences, nous indiquent que celles-ci atteindront les chiffres suivants :

<b>Sicile :</b> citrons .....	150.000 livres
oranges .....	26.000 —
mandarines .....	2.000 —
<b>Calabre :</b> bergamote .....	125.000 kilogs
oranges douces .....	25.000 livres
oranges amères.....	2.000 —
citrons .....	4.000 —

soit un total de 191.665 kgs environ.

De tels chiffres influenceront la situation du marché. Il est nécessaire que les organismes gouvernementaux, provinciaux et régionaux obtiennent la révision des contingents d'exportation attribués à chaque région et qu'elle soit faite dans les meilleures conditions possibles si l'on veut que ces données soient profitables à l'agrumiculture.

R. N.

(1) D'après Citrus Année 20, n° 7 à 22, Juillet-Décembre 1948.